

DRAHTHAAR CLUB DE FRANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE COMITÉ DU 16 NOVEMBRE 2019

9 heures, Mme la présidente ouvre la séance

8 membres présents : Mme Beuvain Élodie, M. Beuvain Stéphane, M. Blanchet Patrick, Mme Bridet Magali, M. Calais Antoine, M. Calais Pierre-Eloi, M. Couthial Jean-Joël et M. Lamarre Christian-Pierre

4 absents excusés : M. Branson Éric, M. Castillo Luc, M. Doise Jean-Noël, M. Houillon Philippe

Déroulement de l'ordre du jour :

1°) Approbation du CR de la réunion du 30/08/2019

Approuvé à l'unanimité après quelques corrections, notamment sur la forme.

2°) Cotations, homologations, maladies

Mme Élodie Beuvain, responsable de la commission cotations et homologations, souligne le fait que le nombre de demandes de cotations et d'homologations est en nette hausse en 2019. Idem pour les enregistrements de dysplasies.

À la question : pour toutes les homologations et les cotations à partir de 2 :

- Le chien doit-il être testé et uniquement non porteur de la maladie Von Willebrand (soit résultat 1.1)
- ou le chien doit-il être testé et non porteur ou porteur sain de la maladie Von Willebrand (soit résultats 1.1 et 1.2)

La première solution a été adoptée par 6 voix (Mme Beuvain, M. Beuvain, M. Blanchet, Mme Bridet, M. Courthial et M. Lamarre) contre 2 voix (Messieurs Calais Antoine et Pierre-Eloi) pour la seconde.

Les chiens malades ne sont bien évidemment pas acceptés en cotation 2 ou plus ni en homologation.

3°) Bilan financier 2018

Le poste de trésorier étant vacant depuis la démission de M. Yves Moussé, Mme la présidente présente au comité le bilan financier de 2018. Celui-ci sera présenté en AGO pour approbation. Il présente un résultat excédentaire de 1342,81€.

4°) BICP de M. Pommier pour 2020 et autres épreuves

Les terrains doivent être vérifiés. Jean-Joël Courthial se propose de le faire en juillet. D'ici-là, ce BICP est inscrit au calendrier du DCF.

Terrains également à vérifier pour le BICP de Mme Coralie Philippe. Jean-Joël prendra contact pour le faire.

Pour Therdonne, la SC de l'Oise prendra désormais en charge l'organisation.

1 FTP sera organisé à Gouy-Saint-André par Stéphane Beuvain en ICVO.

5°) Bilan des commissions

Elevage et Santé : M. Calais Antoine précise qu'à l'heure actuelle, 127 chiens ont été testés en France pour la maladie von Willebrand. 12 chiens sont porteurs sains, aucun chien malade.

Cotation et homologation : à ce jour en 2019, 22 cotations ont été enregistrées ainsi que 8 homologations. 5 dossiers sont en cours de traitement.

6°) Bulletin 2020

Tout travail déjà prêt peut être envoyé à la présidente qui transmettra à l'infographiste, ceci afin de prendre de l'avance.

Toutes les commissions sont invitées à rendre leurs travaux respectifs pour le 15 janvier 2020.

7°) Braque Portugais (dissolution du club)

Le solde du compte du club (environ 8000€) sera viré sur celui du DCF.

Le comité du DCF décide, à l'unanimité, de ne pas mobiliser cet argent en attendant une éventuelle résurrection du club du Perdigueiro. L'argent sera donc mis sur un compte différent.

8°) NE 2020 à Compiègne

La NE des Drahthaar et races sous tutelle aura donc lieu le 5 septembre 2020 à Compiègne à l'occasion du salon de la chasse.

M. Lamarre informe le comité qu'une demande de subvention a été faite auprès du conseil départemental de l'Oise et de la Mairie de Compiègne, appuyée par M. Dominique LEBRUN de la SC Oise.

9°) Site internet SCC

Mme la présidente et M. le secrétaire iront voir M. Franck Hayman pour la mise en route du site DCF sur le portail de la SCC.

10°) Groupe Facebook

Réorganisation du groupe. Le comité souhaite ne plus voir de publications de portées, afin d'éviter tout favoritisme.

Le groupe sera entièrement repensé afin de servir également de vitrine au club et d'y communiquer efficacement sur les manifestations à venir. L'accès aux particuliers sera conservé.

L'administration de ce groupe sera réservée uniquement à des membres du comité.

11°) Drahthaar Newsletter

Le DCF propose de créer une lettre d'informations numérique qui sera envoyée uniquement par e-mail aux adhérents tous les 2 à 3 mois. Cette newsletter permettra d'informer des manifestations à venir ainsi que des informations importantes (règlement, santé, etc...).

12°) Date de la prochaine réunion de comité

La prochaine réunion de comité aura lieu le 18 avril 2020 à 9 heures au siège de la SCC. L'après-midi aura lieu l'Assemblée générale Ordinaire de 2020, à 14 heures 30.

12°) Questions diverses :

M. Stéphane Beuvain propose d'ajouter aux épreuves du TAN une épreuve de rapport en eau profonde. La question sera débattue lors d'une réunion ultérieure.

Une convention de partenariat est signée entre le DCF et l'enseigne Côté Animal.

La séance est levée à 13 heures.